

Concours externe et interne de technicien des systèmes d'information et de communication de classe normale relevant du ministère de l'Intérieur

RAPPORT DU JURY

session 2026

1. Les statistiques : Absentéisme et présence au concours

Sessions 2026	Postes ouverts	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Candidats admis LP	Candidats admis LC
INTERNE NATIONAL	41	67	43	13 barre 9,5/20	5 barre 11,17/20	0
INTERNE ZONE EST	5	16	10	7 barre 9,25/20	3 barre 11,35/20	0
EXTERNE NATIONAL	61	487	270	164 barre 9,75/20	61 barre 12,86/20	28 barre 11,03/20
EXTERNE ZONE EST	7	70	26	17 barre 9,25/20	7 barre 12,86/20	4 barre 11,17/20

2. Les épreuves du concours

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ	Durée	Coefficient
L'épreuve écrite d'admissibilité comporte deux parties La première partie de l'épreuve d'admissibilité consiste en la réponse à une série de questions faisant appel à des connaissances techniques. Elle porte sur l'une des deux options suivantes choisie par le candidat le jour de l'épreuve : 1° Infrastructures et réseaux ; 2° Solutions logicielles et systèmes d'information. La seconde partie de l'épreuve d'admissibilité consiste en la résolution de cas pratiques et de questions, à partir d'un dossier ne pouvant excéder 20 pages, relevant de l'option choisie par le candidat le jour de l'épreuve. Elle doit permettre d'évaluer le niveau de connaissances du candidat, sa capacité à les ordonner pour proposer des solutions techniques pertinentes et à les argumenter. Le programme des épreuves associées à chacune des options figure en annexe de l'arrêté d'organisation.	3 h 00	2

2.1. L'épreuve écrite était composée de deux parties distinctes :

Sujet SLSI

Le sujet comportait un questionnaire technique suivi d'une étude de cas portant sur une problématique de stockage de photos au sein de plusieurs services. Les candidats étaient confrontés à une situation caractérisée par un stockage non structuré et anarchique des fichiers sur un serveur partagé.

Au-delà des seules connaissances techniques, cette épreuve visait à évaluer la capacité des candidats à analyser une situation, à comparer différentes solutions de stockage et à proposer une réponse adaptée aux besoins exprimés. Les candidats étaient notamment invités à étudier plusieurs options telles qu'un serveur de fichiers, une solution de stockage cloud ou encore une gestion électronique de documents (GED) permettant la mise en place d'une photothèque. Ils devaient en présenter les avantages, les inconvénients ainsi que les conditions de mise en œuvre.

Ils devaient proposer la solution la plus adéquate et la plus adaptée à la situation.

Sujet Réseau

Le sujet réseau comprenait également un questionnaire technique suivi d'une étude de cas. Celle-ci portait sur des dysfonctionnements réseaux au sein d'une Maison France Services liés à des erreurs de raccordement physique et de configuration des équipements actifs. Les candidats devaient identifier les causes des incidents (erreurs de VLAN, problèmes de paramétrage Wi-Fi, défauts de raccordement RJ45, etc.) et proposer les actions correctives permettant de rétablir le fonctionnement normal du réseau. Enfin, il leur était demandé de définir un processus permettant de prévenir ce type d'erreur à l'avenir, en mettant en place de bonnes pratiques de déploiement, de contrôle et de documentation des infrastructures réseau.

2.2 Observations générales du jury

Le jury a constaté que le niveau général des candidats, tant internes qu'externes, s'est révélé globalement insuffisant sur plusieurs aspects.

- Qualité rédactionnelle et présentation

Le niveau en orthographe, en grammaire et en expression écrite est apparu très en deçà des attentes pour une majorité des candidats. De nombreuses copies comportaient des erreurs de syntaxe et de vocabulaire nuisant à la compréhension des réponses.

Le jury rappelle que les candidats doivent accorder une attention particulière à la présentation de leur copie. La clarté de la rédaction, la structuration des réponses et le soin apporté à la présentation constituent des éléments importants dans l'évaluation globale.

- Connaissances techniques

Les réponses apportées aux questionnaires techniques étaient souvent très sommaires, voire inexistantes, alors même que les notions abordées constituent des fondamentaux du domaine des systèmes d'information et de communication.

De nombreuses réponses comportaient des imprécisions ou des erreurs de sens nécessitant un effort d'interprétation de la part des correcteurs. Les développements techniques étaient généralement insuffisants et révélaient parfois une maîtrise limitée des connaissances attendues pour un technicien SIC.

En outre, plusieurs candidats ont démontré une incompréhension de l'énoncé des questions conduisant à des réponses hors sujet.

- Traitement des études de cas

La majorité des candidats a rencontré des difficultés à structurer sa réflexion et à adopter une démarche méthodique d'analyse.

Les solutions proposées étaient souvent énumérées sans justification ni argumentation. Les correcteurs ont relevé un manque de développement dans les réponses ainsi qu'une difficulté à mettre en relation les éléments fournis dans les documents avec les problématiques à résoudre.

Par ailleurs, plusieurs copies témoignaient d'une lecture incomplète ou insuffisamment attentive des documents mis à disposition. Certaines réponses se sont révélées partiellement, voire totalement, hors sujet.

2.3 Conclusion

À quelques rares exceptions près, les copies présentées n'ont pas atteint le niveau généralement attendu pour un recrutement de technicien SIC, tant sur les aspects rédactionnels que sur les connaissances techniques fondamentales.

Toutefois, le jury souligne avoir examiné plusieurs excellentes copies, démontrant une solide maîtrise technique, une bonne capacité d'analyse et une méthodologie adaptée au traitement des problématiques proposées. Ces candidats ont su apporter des réponses argumentées, structurées et en adéquation avec les attentes du concours.

2.4 L'entretien oral avec le jury

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

L'entretien avec le jury vise à apprécier la motivation et les aptitudes du candidat à répondre aux exigences requises pour la fonction de TSIC CN ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience. L'entretien débute par un exposé sur son parcours et sa motivation. Il est d'une durée de 25min dont 5 min d'exposé. Le coefficient de l'épreuve est de 4.

Pour conduire l'entretien des candidats internes, le jury s'appuie sur le dossier RAEP qui n'est pas noté (durée : 25mn dont 5 mn d'exposé ; coef. 4)

2.5 Déroulement de l'entretien

Les épreuves orales se sont déroulées dans les locaux du ministère de l'Intérieur à Lognes, du 28 mai au 5 juin 2026.

Chaque entretien débutait par un accueil des candidats et une présentation succincte du déroulement de l'épreuve par un membre du jury

2.6 Observations générales

Dans l'ensemble, les candidats se montrent relativement à l'aise lors de la première partie de l'entretien consacrée à la présentation de leur parcours. Cet exercice, généralement préparé en amont grâce à la rédaction du dossier de candidature et à un travail de réflexion personnelle, leur permet de mettre en valeur leur expérience, leurs motivations et leurs perspectives d'évolution professionnelle.

Toutefois, le jury a constaté que certaines présentations demeuraient particulièrement succinctes, ne dépassant parfois pas une à deux minutes, limitant ainsi la capacité des

candidats à valoriser pleinement leur parcours. Cette situation s'explique en partie par une préparation insuffisante de certains candidats qui, bien que déclarés admissibles plusieurs semaines avant les épreuves orales, se présentent à l'entretien sans avoir suffisamment travaillé leur présentation ou pris la mesure des attentes du jury. Plusieurs d'entre eux semblent découvrir les attendus de l'épreuve le jour même de leur audition. Le jury regrette ce manque d'anticipation et d'investissement, qui ne permet pas aux candidats de mettre pleinement en valeur leurs compétences, leur expérience et leur motivation.

Les meilleurs candidats se distinguent par une présentation structurée, dynamique et personnelle. Ils ne se contentent pas de reprendre les éléments figurant dans leur dossier mais construisent un discours cohérent autour d'un fil conducteur mettant en évidence les étapes significatives de leur parcours, leurs compétences et leurs ambitions professionnelles. Cette capacité à synthétiser et à donner du sens à leur expérience constitue un élément fortement apprécié du jury.

Concernant les motivations et le projet professionnel, une majorité de candidats a rencontré des difficultés à les exprimer clairement et façon cohérente. Peu d'entre eux ont manifesté une réelle connaissance ou un intérêt marqué pour les missions du ministère de l'Intérieur et, plus largement, pour les enjeux du service public. Le jury regrette également la méconnaissance fréquente des principes fondamentaux du statut général de la fonction publique.

En effet, de nombreux candidats mettent en avant leur attachement au service public et à l'intérêt général. Toutefois, cette affirmation apparaît parfois peu étayée lorsque le jury les invite à préciser leur conception de ces notions ou à expliquer la place qu'elles occupent dans leur projet professionnel.

Dans plusieurs cas, les réponses apportées ont révélé une réflexion insuffisamment approfondie sur ces concepts.

Par ailleurs, certains candidats ont démontré une bonne connaissance des perspectives professionnelles offertes par le corps des techniciens SIC et ont été capables de se projeter dans les fonctions qu'ils souhaiteraient exercer en cas de réussite au concours.

Le jury a régulièrement abordé cette thématique afin d'évaluer la maturité du projet professionnel des candidats.

Le jury souligne qu'aucune question complexe relevant du droit administratif n'a été posée.

Néanmoins, il a été surpris par la faiblesse générale des connaissances relatives aux missions, à l'organisation et au fonctionnement du ministère de l'Intérieur, y compris chez plusieurs candidats internes. De manière générale, les aspects administratifs apparaissent insuffisamment maîtrisés et de nombreux candidats possèdent une connaissance limitée du corps auquel ils aspirent à appartenir.

Concernant les mises en situations professionnelles, le jury n'attendait pas nécessairement une réponse parfaite mais recherchait avant tout une posture adaptée, faisant preuve de discernement, de sens du service public, d'adaptabilité et de bon sens. Plusieurs candidats ont démontré ces qualités et ont su apporter des réponses pertinentes et pragmatiques.

À l'heure où la sécurité informatique est un sujet d'actualité, cette thématique apparaît comme peu maîtrisée par les candidats tant sur la partie technique que sur les aspects juridiques.

Enfin, sur le plan technique, de nombreux candidats affichent un intérêt prononcé pour un domaine particulier de l'informatique ou des télécommunications. Toutefois, ces connaissances demeurent souvent limitées à un champ restreint et manquent de profondeur. Le jury a constaté une méconnaissance préoccupante des enjeux numériques transverses, pourtant essentiels dans l'exercice des missions d'un technicien SIC.

Par ailleurs, les échanges techniques avec le jury ont parfois mis en évidence des difficultés à utiliser un vocabulaire professionnel adapté. De nombreux candidats ont tendance à recourir à des termes issus du langage courant plutôt qu'à la terminologie technique attendue, ce qui nuit à la précision de leur argumentation et à la démonstration de leur maîtrise du domaine.

3. Conseils pratiques à l'attention des candidats

L'analyse des épreuves écrites et orales permet au jury de formuler plusieurs recommandations à l'attention des futurs candidats.

- Gestion du temps

De nombreuses copies témoignent d'une gestion du temps perfectible, conduisant à des développements insuffisants ou à des conclusions absentes. Il est recommandé aux candidats de consacrer quelques minutes à l'élaboration d'un plan avant de débiter leur rédaction afin de garantir un traitement complet du sujet.

- Qualité rédactionnelle

La maîtrise de l'expression écrite constitue une compétence indispensable pour un technicien SIC. Les candidats doivent veiller à limiter les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, qui peuvent nuire à la compréhension des réponses et à la qualité générale de la copie. Le jury appelle également l'attention des candidats sur la lisibilité de leur écriture et la clarté de leur expression. Certaines copies se sont révélées difficiles à déchiffrer ou à comprendre, ce qui peut pénaliser l'évaluation des réponses, même lorsque les connaissances attendues sont présentes. Une rédaction soignée, structurée et facilement compréhensible constitue donc un élément important de la prestation écrite.

- Analyse du sujet

Une lecture attentive de l'énoncé et des documents annexes est essentielle. Les candidats doivent prendre le temps d'identifier les notions clés, de définir précisément les termes employés et de cerner les enjeux du sujet avant de proposer des solutions.

- Structuration de la réflexion

La formulation d'une problématique claire et la construction d'un raisonnement logique constituent des éléments essentiels pour traiter efficacement une étude de cas. Les réponses doivent être argumentées, justifiées et organisées selon une démarche cohérente.

- Présentation et vocabulaire professionnel

La lisibilité des productions écrites repose sur une présentation soignée, un plan apparent et l'utilisation d'un vocabulaire adapté. Sur les aspects techniques, les candidats gagneraient à employer davantage la terminologie professionnelle propre aux métiers des systèmes d'information et de communication.

- Posture professionnelle

Au-delà des connaissances techniques, les métiers des SIC requièrent des qualités d'adaptation, de curiosité intellectuelle et d'ouverture aux évolutions technologiques et organisationnelles. Les candidats sont invités à développer leur capacité à prendre du recul, à analyser des situations complexes et à proposer des solutions pragmatiques dans des environnements en constante évolution.

4. Conclusion générale

La préoccupation constante du jury a été d'identifier les candidats présentant non seulement les compétences requises à l'entrée dans le corps des techniciens SIC, mais également le potentiel nécessaire pour progresser et développer leurs compétences tout au long de leur carrière.

Au-delà des connaissances techniques et administratives, le jury a particulièrement apprécié la capacité des candidats à faire preuve d'engagement, de curiosité professionnelle, d'adaptabilité et d'ouverture aux évolutions du numérique.

L'attention du jury s'est portée sur l'aptitude des candidats à mobiliser les acquis de leur parcours, à les mettre au service de l'administration et à s'intégrer dans un environnement professionnel exigeant et en constante évolution.

Les candidats retenus ont démontré leur capacité à conjuguer compétences techniques, sens du service public et potentiel d'évolution. Ils apparaissent ainsi en mesure de répondre aux attentes des services et de contribuer efficacement aux missions portées par le ministère de l'Intérieur.

Le jury encourage enfin les futurs candidats à préparer avec rigueur l'ensemble des épreuves du concours, à approfondir leur connaissance de l'environnement professionnel dans lequel ils souhaitent évoluer et à valoriser pleinement leur parcours, leurs compétences et leurs motivations lors des différentes phases de sélection. Le jury rappelle également que l'absence d'expérience professionnelle significative dans le domaine ne constitue pas un obstacle dès lors que le candidat démontre une réelle curiosité pour les métiers et les missions du corps des techniciens SIC. À cet égard, sont particulièrement appréciées les démarches personnelles entreprises pour découvrir cet environnement professionnel, telles que les recherches documentaires, les échanges avec des fonctionnaires, la participation à des événements spécialisés ou toute autre initiative témoignant d'un intérêt concret et d'une volonté de s'informer sur les réalités du métier.

Monsieur le vice-président du jury
Jérôme DEGUY